Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RENCONTRE INTERCANTONALE

Le Conseil d'Etat vaudois reçu par son homologue zurichois

Le Conseil d'Etat vaudois s'est entretenu ce jour avec son homologue zurichois à l'occasion d'un déplacement en terres zurichoises. Cette démarche s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer ses liens avec des cantons qui présentent de nombreux points communs avec le canton de Vaud. Mettant ce déplacement à profit, le Conseil d'Etat a notamment visité le chantier de la gare centrale de Zurich et le quartier environnant, en plein développement.

Les deux gouvernements se sont rencontrés ce jour à Zurich et se sont réjouis de renforcer leurs relations. Tous deux cantons universitaires, disposant d'une école fédérale, et parties intégrantes des pôles économiques principaux du pays, Zurich et Vaud se trouvent chacun au coeur d'un carrefour de transports saturé, connaissent une forte urbanisation et figurent parmi les huit cantons contributeurs à la péréquation financière intercantonale.

A l'occasion de leur rencontre, les deux exécutifs ont notamment abordé les problématiques d'agglomération et de mobilité. Ils ont décidé la mise sur pied d'un groupe de travail chargé de coordonner leur action en faveur du développement des infrastructures ferroviaires et routières. Ils ont adopté en outre le principe d'une rencontre par législature.

Le Conseil d'Etat vaudois a mis à profit le déplacement pour tenir sa séance hebdomadaire dans le train en direction de Zurich et complété son voyage par la visite de sites d'intérêt: chantier de la gare centrale de Zurich et de l'Europaallee, exemples de reconversion de sites industriels comme le théâtre du Schiffbau ou le quartier de Zurich West notamment.

Cette visite s'inscrit dans une démarche d'ouverture et d'échanges voulue par le gouvernement, à l'image de la rencontre de février 2009 avec le gouvernement de Bâle-ville.

Lausanne, le 03 mars 2010

Pascal Broulis, président du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, 021 316 20 19